

LE LIEN EYSINAIS

Association

A.P.E.A.

Alliances pour Eysines d'Abord

Janvier 2003

Édito du Président Jean ETCHEPARE



Après une année riche en élections et bouleversements politiques, voici que commence 2003 qui sera sans aucun doute une année de remise en question, de propositions et de réflexions.

En effet pour éviter que ne se creuse plus profond le fossé entre la France d'en bas et celle d'en haut (expression devenue courante aujourd'hui) il est primordial qu'il y ait plus de démocratie.

Ecouter et essayer de comprendre les problèmes de chacun, entendre les besoins et trouver des solutions dans l'intérêt général : c'est primordial pour les années à venir.

Un large débat, le plus démocratique possible, doit de nouveau s'instaurer sur le plan national bien sûr, mais aussi et surtout sur le plan local.

Quoi de plus normal de prendre l'avis de la population concernée sur les problèmes qui la préoc-

cupe; ici la circulation des voitures, là le bruit et la sécurité ou encore le changement arbitraire du P.O.S (Plan d'Occupation des Sols).

Vos remarques nous intéressent

Merci à celles et ceux qui nous en ont déjà fait, nous en tiendrons compte dans l'avenir.

Chaque prochaine parution du lien aura un thème précis; aujourd'hui ce sera «l'aire d'accueil des gens du voyage»

Votre avis nous intéresse.

L'A.P.E.A (adresse au verso), se doit d'être une force de propositions et de réflexions, en particulier sur les problèmes d'Eysines ; nous comptons sur vous pour nous y aider.

Qu'il me soit permis en conclusion de vous souhaiter au nom de l'association, Madame, Monsieur, nos meilleurs vœux pour 2003.

Jean ETCHEPARE

C'est pour moi un grand plaisir de pouvoir vous retrouver aujourd'hui dans le «Lien Eysinais». Je profite de cette occasion pour remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont soutenus et aidés pendant la campagne législative au printemps dernier : élus, sympathisants mais aussi simples concitoyens conscients de l'enjeu de l'implication politique pour notre démocratie.

Grâce à notre union, à notre travail et à notre motivation, nous avons forgé notre destin, celui de notre circonscription du Médoc, mais aussi à notre échelle, celui de la France.

Je continuerai à être à l'écoute des préoccupations de chacun d'entre vous, au plus proche du terrain. Soyez assurés de mon engagement pour défendre vos intérêts, porter vos projets, promouvoir nos territoires et nos modes de vie. Pour m'aider dans cette démarche, j'ai constitué une équipe de collaborateurs que vous pouvez contacter :

Hélène Douet (06 72 06 25 01) et Benjamin Bardineau (06 72 06 25 02).

Mon action, vous le savez, s'inscrit dans le droit fil de celle du Gouvernement conduit par notre Premier Ministre, Jean-Pierre Raffarin, déterminé à conduire les grandes réformes dont la France a besoin en matière de sécurité, d'emploi et de solidarité. 2003 verra aussi le vote de grandes mesures, notamment s'agissant de décentralisation et de justice sociale. Je vous adresse mes meilleurs vœux pour la nouvelle année, puisse-t-elle vous apporter santé, bonheur et prospérité, à vous et à vos proches.



Jean François REGERE, Député du Médoc

Tous les membres de l'Association Alliance pour Eysines d'Abord (A.P.E.A), ainsi que les élus municipaux Majorité Présidentielle Philippe CAZEAU, Sandrine PELETAN, Johnny CARON et Joëlle COULON vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2003

Bulletin d'humeur de Philippe CAZEAU

«LA DEMOCRATIE A MOTS COMPTES POUR L'OPPOSITION !»

Un brin d'histoire : lors de la précédente mandature et depuis les dernières élections, notre groupe a demandé de bénéficier d'un espace d'expression dans le journal municipal à l'instar de ce qui se faisait dans d'autres communes. La frilosité ou la conception très étroite de la démocratie de la part de la municipalité a fait que celle-ci nous a systématiquement refusé cette possibilité, jusqu'à ce que la loi l'y contraigne.

Mais c'est une liberté surveillée qui nous est accordée où non seulement l'espace y est limité mais pire encore le nombre de mots nous y est compté (1608 signes), sans parler du comité de censure qui doit aussi donner son visa. C'est donc, une bien pâle figure de la démocratie, qui ne grandit pas ceux qui ont le devoir de la faire prospérer, qui a cours à Eysines. Cette vision restreinte de la démocratie municipale apparaît aussi au niveau du peu de cas fait par la municipalité vis-à-vis de la population.

Deux exemples récents en attestent. Le choix du site de la salle de sport et de danse à Migron qui a été maintenu malgré le refus catégorique et circonstancié des futurs riverains (montant prévu 1 million €).

QUESTION : mais où est donc le plan d'ensemble de développement de la commune ? Un autre



cas tout aussi exemplaire est le projet municipal d'habitat adapté pour les gens du voyage sédentarisés. La loi Besson obligeant les

communes de plus de 5.000 habitants d'avoir une aire d'accueil pouvant être réalisée en intercommunalité, une concertation avec St-Médard, St-Aubin, Le Taillan et Le Haillan a malheureusement abouti pour les deniers publics et pour les riverains à du chacun pour soi malgré l'apparente homogénéité politique de ces communes. Pour nous ce sera à Cantinolle notre porte du Médoc (faut-il y voir une forme de remerciement des électeurs médocains ?) mais de plus Eysines ajoute un investissement de sous-développement durable destructeur de valeur pour les propriétés riveraines en proposant à 700 mètres à peine de la zone d'accueil de Cantinolle une aire d'habitat adapté en bordure de l'avenue du Haillan. Et on ose nous dire que la commune a reçu le cinquième prix national des entrées de ville !

Philippe CAZEAU

06 62 06 48 26

philippe.cazeau@wanadoo.fr

URBANISME – ACTION ÉCONOMIQUE – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – CCAS

CONSEIL MUNICIPAL du 25 Juin 2002

Vote du Compte Administratif (CA) exercice 2001

Il apparaît, à la lecture du CA, une anomalie comptable : le résultat est de 16,4 MF alors que le Compte de Gestion du Comptable annonce seulement 5,6 MF. Pourquoi une telle différence ? Réponse de l'adjoint aux finances qui n'a rien vérifié : «Il y a un *bug* informatique». Nous nous sommes abstenus.

Budget 2002 Décision modificative (DM) N°1. Contrairement aux promesses annoncées les dépenses réelles de fonctionnement croissent encore de 1,68 % par rapport à celles votées le 28 mars et on masque cette décision en diminuant fortement les dépenses réelles d'investissement (- 10%). Nous avons voté contre.

Modification du tableau des effectifs

Pour faire passer la création d'un poste de collaborateur de cabinet, le maire l'a amalgamé avec les mouvements de personnels. Soucieux de ne pas pénaliser les employés municipaux, nous avons décidé de ne pas prendre part au vote et demandé à la Préfecture d'annuler la partie «*création*» de la décision. A suivre...

Confirmation de l'intégration dans le domaine public communal des espaces libres de la Résidence Le Golf .

Il ne s'agit en fait que d'une **régularisation** de la demande de la SCI datant de 1968 renouvelée en 1976 par le Président du Syndic. C'est ainsi que la salle du Dojo est construite depuis 1978 sur terrain d'autrui ! Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Aménagement et extension de la salle polyvalente du Vigean.

Chère rénovation !!! avec 1 450 000 € (9,5 MF) on va faire du neuf avec du vieux et transformer en 2003-2004 la salle sportive en salle de spectacles pouvant accueillir 1200 personnes. Mais où vont-ils se garer et comment vont-ils cohabiter avec les utilisateurs de la maison de quartier et de la future halte garderie ?

15e modification du POS – proposition de la Ville : Encore deux propositions fusionnées au sein de la même délibération : un simple changement de zonage de parcelles, relevant d'une simple modification du POS, avec la création d'une aire d'habitat adapté pour les gens du voyage sédentarisés, à Carès, relevant de la **révision** du POS.

«DE LA LÉGÈRETÉ DES DIRIGEANTS D'EYSINES AVEC NOS IMPÔTS...»



En dépit des allégations de l'équipe en place, qui ne cesse de nous répéter (sans doute pour mieux s'en convaincre) que le budget communal est géré selon la méthode du «bon père de famille», je ne vous surprendrai pas si je vous disais que je ne partage nullement leur analyse.

Deux exemples significatifs suffiront, à vous persuader de leur peu de cas des intérêts de la commune et surtout de l'utilisation peu rigoureuse de Nos impôts.

L'affaire du Golf d'approche situé à «Bois Gramond». Loué en 1988 à la Société TRILLO, la faillite qui s'en suivit s'est soldée par un **fiasco financier pour la commune** (2 MF de perte nette au titre de la garantie d'emprunt). Comme si cela ne suffisait pas et après de nombreuses années d'immobilisme la majorité en place a décidé de donner cette parcelle de 3,99 hectares, à bail emphytéotique, à la Fédération Française de Golf. Opération «juteuse» pour la commune qui a négocié une redevance quasi symbolique de 915 € (6000 F) par an et ce pendant les quinze premières années. Vous pourriez assurément penser que l'affaire s'arrête là mais il n'en est rien... Voilà que la Fédération Française de Golf, ne parvenant pas à trouver les crédits nécessaires à la réalisation d'un golf compact urbain, demande en 2002 la résiliation du bail conclu à peine deux ans auparavant. Retour à la case départ...

Si cette fois la mairie ne perd pas d'argent, elle n'en gagne pas non plus dans la mesure où elle n'avait pas jugé utile pour les finances communales de prévoir une indemnité de résiliation. Depuis, aucun projet pour la parcelle en question... RAS, silence radio...

Plus récemment, nous apprenons à l'occasion d'une délibération du Conseil Municipal du 27 septembre 2002 que la Ville n'ayant pas assez de charges de fonctionnement, se permet de doter la Résidence pour Personnes Agées «Sourire d'Automne» (propriété de la SA d'H.L.M «L'habitation économique») d'un fonctionnaire territorial pour assurer les missions de gardiennage. Depuis quand est-il possible de mettre un fonctionnaire à disposition d'une société privée? A Eysines, vous ne tarderez pas à vous en apercevoir, tout est envisageable. Aussi, si vous avez besoin d'un personnel pour vos petits travaux domestiques, n'hésitez pas, contactez la mairie, elle mettra à votre disposition, sans contre partie, un fonctionnaire territorial. C'est facile, ce sont nos impôts qui financent...

Vous l'aurez compris la bonne gestion des recettes communales n'est pas la préoccupation majeure de Monsieur le Maire... Une chose est sûre, je ne lui confierai pas la gestion de mon budget. Et vous ? Le feriez-vous ?

Sandrine PELETAN
05 56 28 12 28

FINANCES – SPORT ANIMATION – OMS – CEPAJ – MARCHÉS PUBLICS

«DE LA DÉROUTANTE NEUTRALITÉ DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE»



La sortie 7 de la rocade au Vigean, est la véritable porte du Médoc et pour Eysines c'est un atout voir un privilège. Cependant, la future réalisation de la «déviation d'Eysines» à partir de la sortie 8, amène à s'interroger sur le devenir de l'avenue du Médoc du Vigean à Cantinolle, sur le plan économique et circulaire. Aujourd'hui que constate-t-on ?

Sur le plan économique, ce sont près de 500 emplois, que l'on doit prendre en grande considération, avec des services de proximité très appréciés des habitants des quartiers concernés (vu le manque indéniable des moyens de transport en commun mis à disposition sur cet axe).

Le point noir, assurément, est celui de la circulation avec trop souvent des bouchons, liés à l'afflux massif de voitures et de camions accroissant dangereusement le risque accident.

Cet axe souffre aussi d'une fonctionnalité réduite : absence de pistes cyclables, de tourne à gauche pour accéder aux emplacements commerciaux, sans parler du revêtement amplifiant les bruits de la circulation.

Quant au côté esthétique, il a été complètement occulté. Si nous regardons autour de nous les communes de Bruges de Blanquefort, du Haillan et même Le Taillan-Médoc, qui est pourtant un «village-rue» elles ont toutes, quelque chose d'attractif, de sympathique, de convivial donnant envie de s'y arrêter. A Eysines on passe péniblement... Preuve supplémentaire de «l'absence de projets directeurs, prenant en compte une vue d'ensemble de la commune, avec de véritables liaisons entre ses différents quartiers».

En 25 ans, la municipalité s'est contentée de réaliser de-ci de-là des structures, sans la réflexion profonde d'un architecte urbaniste. Récemment, les acteurs économiques de l'avenue du Médoc ont décidé de créer une association appelée Vigean-Médoc, dans le but de promouvoir les intérêts généraux communs, avec l'espoir de voir la majorité municipale à leurs côtés en particulier face à la CUB et surtout la DDE pour que la future déviation d'Eysines grâce à un fléchage bien pensé, absorbe sélectivement le flux des camions sauf bien entendu, dessertes locales sur l'avenue. Une réunion s'est donc tenue à l'Hôtel de ville avec les différents acteurs, elle s'est soldée par un pitoyable abandon en rase campagne par la municipalité de l'association, laissée seule face à la CUB et la DDE, passant d'un coup d'allié objectif à observateur neutre des débats.

Cette déroutante neutralité de la municipalité à un moment crucial, dénote une fois de plus le peu de cas de la municipalité vis-à-vis de ses administrés, préférant les lacher soudainement, après les avoir conduit au milieu du gué...

Joëlle COULON
06 80 67 22 48 / 05 56 28 98 70

AFFAIRES SOCIALES – PERSONNES AGÉES – CULTURE ET JEUNESSE – CEPAJ – CEAC – CEDAQ

«LA MAJORITÉ MUNICIPALE AGRESSIVE ! VINDICATIVE !»



Comme toujours, notre action au sein du conseil municipal se veut responsable, intelligente, et le courage face à une municipalité de gauche agressive et vindicative, ne nous fait pas défaut pour nous exprimer et défendre les intérêts des Eysinais en ce qui concerne les affaires sociales, scolaires, le budget et l'emploi.

A ce sujet, pourquoi une modification du tableau des effectifs ?

Bien entendu nous sommes pour la création d'emploi sur notre commune, mais pourquoi un chargé de mission, auprès de M. le Maire, alors que ce dernier dispose de plus de temps libre n'étant plus, ni conseiller général, ni député, ni membre de la commission des affaires étrangères à l'assemblée ? Par contre il serait plus judicieux et utile de créer un troisième emploi de policier municipal.

Lors du conseil municipal du 27 septembre dernier, nous avons à l'ordre du jour la modification du règlement intérieur suite à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité autorisant la libre expression des élus de l'opposition dans le magazine municipal, loi votée (paraît-il) par le député sortant M. Brana... Alors pourquoi attendre aussi longtemps pour la mettre en application dans sa propre commune ? Réponse stupéfiante de la conseillère municipale chargée de la communication : « nous attendons l'égalité de traitement dans toutes les villes ».

Quant à la notion d'égalité vue par la municipalité eysinaise il suffit de voir la répartition de l'espace, limitée à une simple

page, pour juger par vous même de la liberté d'expression à Eysines :

- a) 3636 signes pour la majorité de gauche
- b) 1608 signes pour notre liste «Eysines communauté d'avenir» - un texto sur un confetti !

Voilà la démocratie vue par la majorité

De plus nous avons même eu droit à une mise en garde

«le contenu des textes publié ne doit porter que sur des sujets d'intérêt strictement communal, à l'exclusion de toute mise en cause personnelle, quelle soit directe ou sous-entendue, et de tous propos à caractères anti-religieux xénophobes ou racistes»

La majorité municipale fait ici preuve d'immaturation en nous prenant pour des irresponsables .

A l'évidence nous ne sommes pas issus de la même école et en aucun cas leur comportement sera le notre.

Ainsi, lors du conseil municipal du 27 septembre 2002 en plein débat sur le budget, l'adjoint au sport qui se veut le défenseur de la morale, s'est permis d'insulter P. Cazeau,... je n'en ai pas cru mes oreilles.

Cette conduite inadmissible dans cette assemblée venant d'un adjoint a été cautionnée par l'attitude passive du Maire et des autres élus de gauche .Une fois de plus, ce n'est pas un exemple pour la démocratie, le respect d'autrui, et la tolérance. Je cite à leur attention une phrase d'André Malraux

"L'homme n'est pas ce qu'il dit, il est ce qu'il fait"

Johnny CARON. 06 62 73 26 81

ÉDUCATION – ACTIVITÉS PERI et POST SCOLAIRES – ENVIRONNEMENT – TRAVAUX COMMUNAUX – ACAE

Vie des quartiers - CARES - Le BLEU - (av. du Haillan).

Nous apprenons la création d'une nouvelle association EYSILLAN, le LIEN a rencontré la Présidente afin de connaître ses objectifs.

Madame la présidente pouvez-vous nous préciser de quand date cette association et quel est son objet ?

«Le 4 novembre 2002, naissait l'association EYSILLAN. Cette association concerne les Eysinais du secteur Nord-Ouest et les Haillanais du secteur Nord-Est. Elle a pour objet de :

- Valoriser et développer ces deux secteurs.
- Rechercher ou mettre en place tout moyen de nature à améliorer la vie des riverains».

Mais on peut se poser la question, encore une association et pourquoi plus précisément ?

«L'idée est venue de la colère, de l'exaspération, de l'incompréhension des riverains face à un problème, qui disons le, touche toute la région bordelaise. Je veux parler des gens du voyage.

En effet, comme vous le savez certainement, une «aire de stationnement intercommunale» EYSINES / LE HAILLAN est prévue pour les gens du voyage sur CANTINOLLE.

Cette aire répond à la loi Besson qui impose ce type de terrain pour les communes de plus de 5000 habitants.

La mairie d' Eysines se donne ainsi les moyens de régulariser sa situation et par conséquent de pouvoir agir en cas d'infraction (encore faut-il qu'elle le veuille !).

Très bien, mais là où le bât blesse c'est pour le deuxième projet : la «zone d'habitat adapté pour les gens du voyage sédentarisés». Pour réaliser son projet la mairie n'hésite pas à vouloir installer les gens du voyage sur la zone de protection des sources, proche d'un secteur résidentiel, sans parler des autres incohérences.

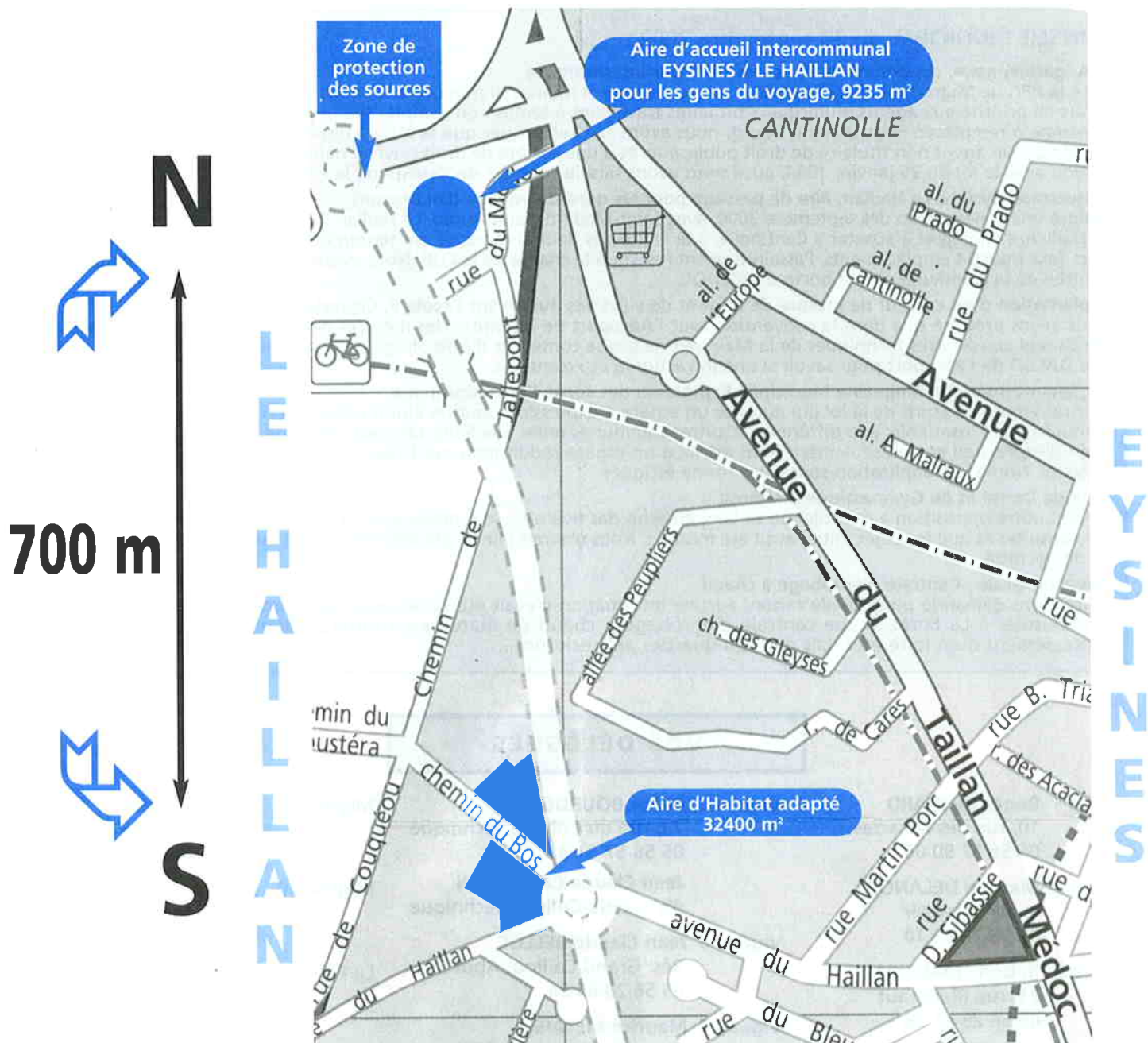
La colère des riverains est légitime. D'ailleurs leur mobilisation le 17 Octobre 2002 pour témoigner sur le registre d'enquête publique en est la preuve.

D'où la formation de cette association qui devrait nous permettre d'être entendu, d'obliger nos élus à réfléchir et d'obtenir une vraie concertation.

Ce sujet n'est pas le seul but de l'association, mais pour l'instant il est primordial !

Nous avons besoin de votre soutien et de votre adhésion car nous sommes tous, un jour ou l'autre, confrontés à ce problème».

Coordonnées de l'association : EYSILLAN Tél. : 06.89.07.64.36



SITUATION GEOGRAPHIQUE DES AIRES PREVUES POUR LES GENS DU VOYAGE

Dernière minute :

Suite à l'enquête publique, le commissaire enquêteur a donné un AVIS DEFAVORABLE au projet municipal d'aire d'Habitat adapté

Vie de l'Association :

L'Association organisera des dîners-débats et des conférences. Si vous souhaitez voir aborder un thème particulier, contactez votre délégué de quartier (voir liste ci-après) et si vous désirez nous rejoindre, retournez-nous le bulletin d'adhésion en bas de page.

Offre d'annonces

Si vous êtes intéressé par faire passer un article, dans le prochain «LIEN EYSINAIS», concernant la Vie de Votre Quartier, n'hésitez pas à prendre contact avec votre délégué de quartier (voir liste ci-après).

Permanence de nos élus

Nos élus tiennent régulièrement une permanence à l'Hôtel de Ville le 3^{ème} Samedi de chaque mois entre 10 h et 12 h ; ils sont à votre disposition pour toute information de votre part et à l'écoute de vos problèmes.

CONSEIL MUNICIPAL du 27 septembre 2002

RPA, gardiennage, conditions de remplacement par intermittence.

Pour la RPA de Migron, au lieu de recruter un nouvel agent municipal non titulaire, nous avons proposé que ce poste soit offert en priorité aux agents municipaux titulaires travaillant à temps non complet (moins de 35 heures) en accord avec la personne à remplacer. Pour celle du Bourg, nous avons fait remarquer que la mise à disposition d'un fonctionnaire territorial ou d'un agent non titulaire de droit public auprès d'une société de droit privé «l'habitat économique» est en contradiction avec la loi du 26 janvier 1984, aussi nous avons saisi le contrôle de légalité de la Préfecture.

Convention Eysines-Le Haillan, aire de passage pour les gens du voyage (Loi Besson)

Malgré une concertation dès septembre 2000, avec Saint-Médard, Saint Aubin, Le Haillan, Le Taillan, il ressort que Eysines et Le Haillan, s'engagent à acheter à Cantinolle, à la limite des deux communes, un terrain de 9235 m², et à investir 460000 € Hors Taxe pour 14 emplacements, l'assainissement restant à la charge de la CUB. Nous avons voté contre son implantation, à l'entrée de la commune et à la porte du MEDOC.

Implantation d'un capteur de mesure de bruit et de suivi des avions sur l'école R. Claverie.

Nous avons proposé que dans la convention avec l'Aéroport de Mérignac, les mesures de bruit soient aussi adressées en temps réel aux services techniques de la Mairie et ne pas se contenter d'être obligé de demander ces informations au service DACSO de l'aéroport pour savoir si une infraction a été commise.

Règlement intérieur. Magazine Municipal. Expression des conseillers municipaux.

Contrairement à l'esprit de la loi qui autorise un espace d'expression pour les élus d'opposition dans le bulletin municipal, la municipalité insatiable, à la différence d'autres communes telles que Saint Médard, s'empare de plus de la moitié de la page d'expression et non seulement nous attribue un espace réduit mais aussi nous limite à un nombre de signes. Oui à cette loi, Non à son application sous cette forme étriquée.

Salle de Danse et de Gymnastique à Migron

Devant notre opposition à ce projet en ce lieu, en écho des riverains, le premier adjoint nous a certifié que ceux-ci avaient été consultés et que le projet initial avait été modifié. Nous n'avons jamais été informés de ces modifications ! bel exemple de démocratie.

Question Orale : Centrale d'enrobage à chaud

Nous avons demandé pour quelle raison, aucune information n'avait été faite concernant l'implantation d'une installation classée, à La Forêt, d'une centrale d'enrobage à chaud de matériaux routiers. Réponse : la loi n'oblige pas expressément d'en faire état. Les gens du quartier apprécieront...

VOS DÉLÉGUÉS

Bourg 1 Roger BERNARD
10, rue des Accacias
05 56 57 90 06

Bourg 2 Martine DELANOË
4, allée Bel Air
05 56 28 95 10

Bourg 3 Robert HAMONIAU
21, rue Blaheraut
05 56 28 42 78
Jean PELETAN
24, rue de la Pompe-Breteil
05 56 28 58 24

Bourg 4 Jean Claude PRAUD
266, avenue du Taillan
William LABAT
8, rue de Rosière
05 56 28 86 11

Vigean 5 Didier BOURDEN
73, rue du Collège Technique
05 56 57 61 31

Jean Claude CAUDERAN
49, rue du Collège Technique

Vigean 6 Jean Claude BELLOC
Rés. Grand Caillou, Appt 351
05 56 28 64 24

Vigean 7 Maurice METAIS
4, rue Jean François Millet
05 56 28 77 70

Robert SILES
7, rue Paul Verlaine
05 56 57 78 85

Vigean 8 Claude OLAZABAL
41, rue Rimbaud
05 56 28 71 53

Migron 9 Danièle SIGNAC
5, rue Gustave Flaubert
05 56 28 29 82

Migron 10 Jean-Claude LEGLISE
11 4, rue des Azalées
05 56 28 57 63

La Forêt 12 Aurélie LOPEZ
29, rue de la Renaissance
05 56 28 43 04

La Forêt 13 Philippe LAPLACE
4, rue Jean-Ph. Rameau
05 56 28 62 63

La Forêt 14 Guy BONNARD
1, rue Maryse Bastié
05 56 47 40 48



SI VOUS PARTAGEZ NOS IDÉES, OU SI TOUT SIMPLEMENT VOUS SOUHAITEZ DIALOGUER AVEC NOUS,
COMPLÉTEZ CE BULLETIN ET RETOURNEZ-LE SOIT AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION
12, RUE EUGÈNE DELACROIX 33320 EYSINES, SOIT AUPRÈS DE VOTRE DÉLÉGUÉ.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

PROFESSION (facultatif) :

TÉLÉPHONE : Heures :